



MAIRIE
Saint-Martin-de-Hinx

La Gazette - N°63 - Août 2025

« Au cœur du village »

Edito

Chères Saint-Martinoises,
chers Saint-Martinois,

La période pré-électorale des élections municipales 2026 nous impose un devoir de réserve à compter du 1^{er} septembre 2025 ; c'est pourquoi la teneur de la gazette prendra une tournure plus neutre et exclusivement informative à partir du mois de septembre.

Ce mois-ci, nous faisons donc un point d'étape avec vous sur les projets en cours, débutés ce mandat et qui verront leur aboutissement : le site du Ruisseau, le bar du fronton, les résidences Jean Miremont, la révision allégée, la place face à l'église, et l'installation d'une moyenne surface commerciale.

Je profite de cet « édito » pour vous annoncer mon intention de porter une nouvelle liste aux prochaines élections municipales de 2026.

A l'image du programme, l'équipe sera construite dans la continuité, et elle intégrera de nouveaux candidats porteurs de projets structurants, souhaités par les Saint-Martinois.

En attendant l'élection de mars 2026, vous pouvez compter sur notre investissement pour poursuivre notre travail au service des Saint-Martinois, dans le respect des règles qui régissent le fonctionnement des collectivités territoriales.

Par ailleurs, j'espère que vous avez passé un bel été, que vous avez pu vous reposer et vous changer les idées, pour repartir en forme dès ce mois de septembre.

Le vendredi 29 août, le forum des associations donnera le ton de cette reprise qui lancera avec un bel élan cette nouvelle année scolaire.

Je souhaite à chaque enfant de réussir cette rentrée, avec, pour certains, un changement de cycle vers le collège ou le lycée qu'il faudra gérer.

A. LAPEGUE



Conseil municipal du 29 juillet

COMMANDE PUBLIQUE :

Adhésion au groupement de commande de la CC-MACS pour les achats de matériels informatiques ;

INFRASTRUCTURES :

- Validation du plan de financement du réaménagement de l'esplanade de la salle socioculturelle,
- Validation du retrait des candélabres classiques au profit de luminaires solaires autonomes ;

FINANCES LOCALES :

- Décision modificative budgétaire n°1,
- Demande de subvention auprès du département, au titre du Fonds d'Équipement des Communes, pour financer l'agrandissement du cimetière,
- Validation de la redevance d'occupation du domaine public pour les Télécoms ;

ENFANCE JEUNESSE - Centre de loisirs intercommunal :

- Modification des tarifs,
- Approbation du règlement intérieur ;

DOMAINE ET PATRIMOINE :

Modification de l'assiette de la route de Billon et déclassement d'une partie ;

PERSONNEL COMMUNAL :

- Modification de la quotité horaire d'un poste d'agent,
- Suppression de 4 postes suite à des évolutions de postes,
- Création d'un poste d'agent de maîtrise non-permanent ;

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Décision du Maire du 26 juin 2025 : mise en location de la Licence IV auprès du comité des fêtes,
- Création d'un 2nd bureau de vote pour les élections à venir,
- Décision prise pour le remplissage des alvéoles sur l'allée du trinquet par du gravier, plutôt que du gazon,
- Un point a été réalisé concernant :
 - ⇒ les travaux sur le plateau sportif du Ruisseau,
 - ⇒ Le financement pour l'agrandissement du cimetière,
 - ⇒ La future zone artisanale et économique ;
- Décision prise pour le format de réaménagement et de rééquipement du bar du fronton de type « bistrot »,
- Décision, compte-tenu de la réserve électorale imposée par les prochaines élections municipales, d'inaugurer le 4 octobre à 10h30, simultanément :
 - ⇒ L'opération de réaménagement de l'accès de l'école, du trinquet, des résidences Jean Miremont et de l'esplanade de la salle socioculturelle,
 - ⇒ La 1^{ère} tranche des travaux concernant le site du « Ruisseau »,
 - ⇒ La 3^{ème} tranche des travaux en faveur de la transition énergétique, avec l'installation de batteries de stockage de l'énergie photovoltaïque,
 - ⇒ La pose de la 1^{ère} pierre de l'habitat inclusif social.

RAPPEL !!!

Le samedi 30 août, entre 15h50 et 16h40, le tour des Landes « cycliste » traversera notre commune, de la route des Barthes (D345) à Biarrotte (D12).

De ce fait, ces routes et celles adjacentes seront fermées à la circulation. Nous vous remercions de prendre vos dispositions.



Les résidences Jean Miremont ... Le projet public/privé suit son cours !

Après l'aménagement de la voirie de l'allée du trinquet, c'est au tour des travaux de terrassement de la résidence intergénérationnelle de débuter ce mois d'août. Une grue de chantier sera ensuite installée le 14 septembre pour permettre l'édification du bâtiment.

Pour rappel, cette construction privée, proposée sous le format de l'accès à la propriété, abritera une résidence intergénérationnelle composée de 10 logements destinés aux séniors, et 7 aux familles.

Par conventionnement avec la Municipalité, les séniors de cette résidence pourront accéder aux animations de l'habitat inclusif social, projet porté par la Municipalité.

Les travaux de notre habitat inclusif débuteront, quant à eux, à la fin de l'année civile ; ce bâtiment abritera 9 appartements sociaux pour séniors et personnes en situation de handicap.

Le plan de financement *infra* fait état, à ce jour, des données suivantes :

- Nous avons été suivis dans ce projet par les partenaires publics au travers de subventions et d'un prêt à taux 0% ; les partenaires privés, affiliés au régime complémentaire de retraite de l'AGIRC-ARRCO, ont décidé aussi de nous accompagner dans ce projet structurant pour notre commune au travers de subventions.
- Dans le cadre du mécénat de la famille COSNAY au profit de la commune, le cahier des charges stipulait aussi que la somme issue de la vente du terrain à société Prom'Invest devait être affectée à la construction de l'habitat inclusif.
- La TVA sera récupérée par la commune grâce au Fonds de compensation, à l'année n+1 .

Le reste à charge pour la commune se trouve fortement réduit grâce à ces partenariats conclus. Nous sommes heureux d'avoir vu aboutir toutes ces demandes d'accompagnement, ce qui nous permettra de proposer à nos séniors, en perte d'autonomie, de rester à Saint Martin de Hinx.

FONDS PROPRES	486 500 €	29,78%
Budget d'investissement municipal	186 500 €	11,42%
Mécéna Cosnay : Cession terrain pour la résidence intergénérationnelle à Prom'Invest	300 000 €	18,36%
EMPRUNTS	313 168 €	19,17%
CARSAT Aquitaine - Prêt à taux 0%	313 168 €	19,17%
SUBVENTIONS PUBLIQUES	329 052 €	20,14%
Mutualité Sociale Agricole - Soutien au projet d'inclusion sociale et d'habitat partagé	20 000 €	1,22%
Préfecture des Landes - Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux	226 552 €	13,87%
Département des Landes (XL40) - Aide à l'ingénierie	15 000 €	0,92%
Département des Landes (XL40) - Aide à la vie partagée et soutien pour l'habitat inclusif	45 000 €	2,75%
Communauté de communes MACS - Aide à la production de logements locatifs sociaux	22 500 €	1,38%
SUBVENTIONS PRIVEES	236 995 €	14,51%
AG2R la Mondiale	236 995 €	14,51%
IRCEM retraite (avis favorable - en attente de notification)	?	
AUTRES	267 993 €	16,40%
FCTVA	267 993 €	16,40%
TOTAL DES RESSOURCES	1 633 708 €	100%



Cuisine salle socioculturelle

Depuis quelque temps, plusieurs équipements de la cuisine de la salle socioculturelle ne fonctionnaient plus correctement : les fours et les fourneaux à gaz. A l'occasion de cette remise en état, la municipalité a revu l'agencement et les équipements en installant pour la somme de 10 925 € :

- un four mixte à niveaux électrique,
- une plancha à « snacker »,
- un fourneau 4 feux.



L'installation de ces nouveaux équipements a nécessité l'adaptation du coffret électrique (800,65 €).

Le financement de ces travaux a été réalisé comme suit :

- 16,4% au titre du FCTVA,
- 41,8% de subvention au titre du fonds d'investissement Local de la CC-MACS,
- 41,8% de reste à charge pour la commune.

Bar du fronton

Dans le cadre de la rénovation du bar du fronton, la municipalité a rencontré le cabinet Bati énergie. En effet, pour solliciter une demande de Fonds vert, une étude thermique est nécessaire.

A ce jour, le permis de construire est en cours de validité, la licence 4 se trouve toujours en attente d'exploitation, et un gérant a été choisi pour la réouverture de la structure sous le format d'un commerce multi-services : Bar, Tabac, presse, loto, PMU, relais colis (sans restauration).

Néanmoins une question subsistait pour le format de la cuisine : snacking, bistrot ou restaurant ?

Lors du dernier conseil municipal, il a été choisi l'option « Bistrot », pour permettre à d'éventuels successeurs de proposer ce service. Une étude sera réalisée cet hiver pour compléter le plan de financement.

Chauffage école maternelle

L'audit énergétique, produit par Guy LARRIGADE en 2024, faisait état d'un dysfonctionnement majeur du chauffage de l'école maternelle ; il consommait à lui seul autant que tous les autres chauffages de la structure (école primaire, salle socioculturelle, médiathèque et trinquet), sans pour autant permettre un chauffage suffisant l'hiver (pannes régulières).

Le choix s'est porté sur une PAC air/air de nouvelle génération permettant, en plus du chauffage l'hiver, le confort d'été de nos tout-petits. Ainsi, pendant les périodes de forte chaleur, les températures dans les locaux de l'école maternelle seront plus propices aux apprentissages.



La société « Bobion et Joanin » a été chargée de cette installation pour un montant de 36 896 €. Le financement de cette opération a été réalisé comme suit :

- 16,4 % au titre du Fonds de Compensation de la TVA,
- 33,33 % de subvention au titre du Fonds d'Investissement Local Environnement de la communauté de la CC-MACS,
- 16,67 % de subvention au titre de la Dotation.

Travaux de l'église

La toiture de l'église est désormais entièrement rénovée. Là encore, nous remercions l'entreprise FOIS pour ces travaux longs et minutieux, mais indispensables à la pérennité de cet édifice. En effet, chaque tuile a été déposée, nettoyée et reposée minutieusement, tandis que les cassées ont été remplacées par des éléments neufs.

Des travaux campanaires seront réalisés prochainement pour redonner toutes ses fonctionnalités au système d'entraînement des cloches ; celles-ci pourront ainsi tintées de toute leur force, et notamment « à la volée » !!!

SMBS GYM VOLONTAIRE



REPRISE DES COURS !

CROSS-TRAINING ADULTES ET ADOS, MARCHE NORDIQUE, STRETCHING,
FUN-BOXING, SENTONIQUE, TOTAL BODY, GYM DU DOS, YOGA,
ZUMBA ADULTES ET ENFANTS, CUISSE ABDOS FESSIERS, PILATES,
CROSS KID'S, ...

LE 8 SEPTEMBRE 2025



NOUVEAUX COURS :

▶ **STRETCHING POUR LES ADULTES TOUS LES MARDIS À 20H15**

POUR S'INSCRIRE :

➤➤ **FORUM DES ASSOCIATIONS LE 29 AOÛT À SAINT MARTIN DE HINX
LE 6 SEPTEMBRE À BIARROTTE**

SAINT MARTIN DE HINX

FORUM
des Associations

Réservez votre date,
on vous donne rendez vous
le vendredi 29 août 2025

à 18H00

Venez rencontrer
les associations Saint Martinaises
échanger et découvrir
les activités proposées sur la commune.
Animations et marché
seront de la partie.
Nous comptons sur vous !

à la salle socioculturelle.

Suppression ligne de bus 36

La région Nouvelle-Aquitaine a notifié à la Mairie la suppression de la ligne 36, car selon elle, celle-ci n'était pas suffisamment empruntée par les usagers. La municipalité a porté une réclamation, mais nous avons été déboutés.

Nous regrettons fortement ce choix qui porte préjudice à de nombreux usagers pour qui, cette ligne desservant notamment le « BAB », revêtait un enjeu majeur.

Une démarche est en cours auprès de la CC-MACS et des autres municipalités concernées pour revoir cette décision malheureuse.

Une Saint Martinoise championne de Taekwondo

En octobre 2023, Elorri VALY découvre le Taekwondo au Club de Justin Landry Nomo le « Lions Club Taekwondo » de Tosse.

Elle commence officiellement en novembre après quelques cours d'essai, tout d'abord par le combat et la technique ; elle suit l'ensemble des cours lui offrant un apprentissage complet du taekwondo, et grâce à de réelles prédispositions techniques, Elorri progresse de façon fulgurante.

Elle débute ainsi les compétitions de combats :

16 décembre 2023 : Médaille d'or au Championnat d'Aquitaine de Niort en cadet -29kg

2 mars 2024 : Médaille d'argent au Challenge Cup de Boé en cadet -29kg

12 octobre 2024 : Médaille d'argent au 7eme Open international de Villeneuve sur Lot en cadet -29kg

30 Novembre 2024 : Médaille d'argent au Championnat d'Aquitaine de Cestas en Cadet - 29kg

22 mars 2025 : Médaille de bronze en cadette féminine au critérium régional Technique et une médaille d'argent en paire avec son Binôme Marceau BAUMBERGER en équipe Cadettes.



Elorri pratique le Combat, la Technique Traditionnelle (Poomsae) et l'Hosinsul (Self défense).

Elle vise pour l'année 2025-2026 les Championnats de France Technique !!!

La municipalité de Saint Martin de Hinx lui souhaite bonne chance !



Bienvenue à

FOURTON Esteban né le 31 juillet

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

Alice DAUGAREIL, le 8 août